

# LE SERVICE DE TÉLÉRELÈVE SERA OPÉRATIONNEL CHEZ VOUS COURANT 2027



Le déploiement des compteurs équipés d'un module permettant des relevés à distance, s'effectuera en 2026 ou 2027. Cette innovation sera prise en charge par votre service de l'eau, dans le respect du Règlement des Données à Caractère Personnel (RGPD).



## Qu'est-ce que le télérelevé?

Le télérelevé est un service qui permet de relever à distance votre compteur d'eau, via un réseau radio, pour mettre à votre disposition vos données de consommation sur une plateforme sécurisée.



## Les avantages du télérelevé



### Maîtriser votre consommation en eau potable et préserver ainsi la ressource en eau

Vous pouvez suivre votre consommation quand vous le souhaitez. Vous bénéficiez du service "Alerte fuite". En cas de suspicion de fuite, un mail ou un courrier vous est transmis par nos services.



### Gagner en confort et en simplicité

Vous pouvez créer des alertes personnalisées en paramétrant des seuils de déclenchement afin de mieux maîtriser votre budget et changer si besoin vos habitudes.

En toutes circonstances et sans vous déranger, votre consommation est enregistrée précisément, et toutes vos factures sont basées sur des consommations réelles et non estimées.

## Améliorer l'efficacité des infrastructures

La connaissance quotidienne des consommations permet au Syndicat Bassanne Dropt Garonne et à Veolia d'améliorer l'efficacité des infrastructures de production et de distribution d'eau, de détecter plus rapidement les fuites sur le réseau, préservant ainsi une ressource en eau précieuse.



Pour plus d'informations,  
Regardez cette vidéo :

